



## « Sur les hauteurs d'Annecy »

SKI de FOND ALTERNATIF ou SKATING  
15 - 16 janvier 2021  
Code 22SF02A

**Organisation : S. JACQUET – M. DUMEUNIER**

**Inscription :** auprès de Serge Jacquet (06 83 33 59 45)

**Depuis Annecy lieu de notre hébergement, nous vous proposons de découvrir à la journée 2 sites de ski de fond accessibles par des navettes régulières :**

**Le Semnoz** (45 mn en navette depuis Annecy) : le domaine s'étage entre 1450 et 1704 m d'altitude, et propose 46 km de pistes de ski de fond : du haut du Crêt de Châtillon par beau temps, superbe panorama sur les montagnes alentours dont le Mont Blanc ainsi que sur deux lacs : Bourget et Annecy.

**Le plateau des Glières** (1h15mn en navette depuis Annecy) : situé à 1440 mètres d'altitude et à environ 30 km d'Annecy, c'est un haut lieu de la Résistance. Entre vastes étendues d'alpages et secteurs en forêt, le domaine nordique des Glières propose 29 km de pistes de ski de fond sur 2 espaces : La Plaine de Dran et l'espace coté monument des Glières.

**L'hébergement :** Hôtel Campanile Centre-gare, 37 rue Vaugelas à Annecy

### DEROULEMENT DU WEEK-END :

Vendredi 14 : Train Paris - Annecy (**suggestion départ Paris Gare de Lyon 16h47, arrivée Annecy 20h28 ou Paris Gare de Lyon 18h43, arrivée Annecy 22h28**)

Samedi et dimanche : Transfert vers les pistes de fond par navettes SIBRA à partir de la gare routière d'Annecy

Dimanche 16 : Train Annecy - Paris (**départ Annecy 19h32, arrivée Paris Gare de Lyon 23h12**)

**TRANSPORT :** les billets de train sont à acheter par chaque participant.

**Coût de l'hébergement :** 154 EUR pour une chambre de 2 personnes/2 nuits à partager (sans petit déjeuner).

### A LA CHARGE DU PARTICIPANT à Annecy :

- Les billets pour la navette d'Annecy aux stations de ski (1,5 euros/trajet à régler à la gare routière)
- Les petits déjeuners (possible à 11 euros non compris dans le prix de la chambre)
- Les pique-niques des samedi et dimanche midi (à apporter)
- Le repas du samedi soir (pris en commun dans un restaurant à Annecy)

### MATERIEL : non exhaustif, **pensez à faire un sac léger !**

Skis de fond (mais possibilité de location sur place), sac à dos léger, pharmacie personnelle, anorak (Goretex conseillé), gants, veste polaire, bonnet, lunettes, écharpes, crème solaire, couverture de survie, sifflet, pique-nique, vivres de courses, gourde, canif, argent de poche, chéquier, cartes du CIHM, d'identité et d'assurance valides.

**RÈGLES SANITAIRES :** **Le passe sanitaire sera demandé.** Le masque sera obligatoire dans le train, les navettes et les espaces communs de l'hôtel. Vous devrez veiller à vous laver fréquemment les mains et à apporter votre gel hydro alcoolique.

### POUR S'INSCRIRE :

- **Il faut être adhérent au CIHM pour l'année 2021-2022 ou être titulaire de la carte « ami » (voir la brochure pour les conditions).**
- **L'inscription sera effective à la réception du chèque d'arrhes de 70 euros au nom de Serge Jacquet et du bulletin d'inscription complété. Groupe de 10 personnes (organisateurs compris).**
- Pour tout renseignement : Serge Jacquet (06 83 33 59 45)

**BULLETIN D'INSCRIPTION****« Sur les hauteurs d'Annecy »****SKI de FOND ALTERNATIF ou SKATING  
15 - 16 janvier 2022**[A envoyer après contact préalable](#)

**INDISPENSABLE** : Etre titulaire de sa carte d'adhérent CIHM 2021/2022 et d'une attestation d'assurance valide. Avoir un passe sanitaire. **NOTE COVID19** : Lors des déplacements, le port du masque est obligatoire (train, bus, etc...). **Prévoir du gel hydro-alcoolique.**

Nom : ..... Prénom : .....

N° adhérent 2021-2022 : ..... ou carte découverte CIHM (22,50 EUR) : .....

Année de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél.: ..... E-mail : .....

Je déclare être assuré(e) pour la pratique du ski de fond :

Nom assureur : ..... N° licence : ..... N° téléphone assureur : .....

J'indique les coordonnées d'un proche à contacter en cas de besoin :

Nom prénom : ..... Lien de parenté : ..... Tel : .....

Conditions d'annulation: Voir les clauses détaillées sur le site du CIHM

- *Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€. Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.*
- Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.*

- J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.
- Je suis conscient que les organisateurs du CAF et du CIHM ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérent à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement
- Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.**

Je joins un chèque de 70 euros à l'ordre de **Serge Jacquet (lui téléphoner pour l'adresse)** pour confirmer mon inscription

Date : ..... Signature : .....